



LÉGENDE

- Emprise de l'autoroute projetée
- Limite des boisés
- Limite de la zone d'étude
- Limite et numéro d'identification des propriétés

- Ft B3 30 Feuillus intolérants, dense, classe 30 ans
- Ft A2 Vin Feuillus tolérants, dense, arbres vieux et d'âge variés
- Ft B2 50 Feuillus tolérants, moyennement dense, classe 50 ans
- Ft B1 Vin Feuillus tolérants, moyennement dense, arbres vieux et d'âge variés
- Ft D1 Vin Feuillus tolérants, clairsemés, arbres vieux et d'âge variés
- PbPb B1 90 Pins blancs, moyennement dense, classe 90 ans

FIGURE 6
LOCALISATION ET CARACTÉRISATION
DES BOISÉS

PROJET

VARIANTE - SECTEUR EST
PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 30 À L'EST
DE L'AUTOROUTE 15 VERS JEAN-LEMAN

Échelle 1: 10 000

DATE: FÉVRIER 2005

Limites approximatives
Réf: Orthophotographie 99801-13

Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
 DIRECTION DE QUÉBEC
 SERVICE DES PROJETS

Préparé par François Légaré, ing. for.